

FORMULAIRE D'INSCRIPTION BRESCOUDOS

Jeudi 31 août 2023 à Narbonne Plage

Vendredi 1 Septembre 2023 à Narbonne Ville

Nom : Prénom :

Société :

Adresse Complète :

Code Postal : Ville :

☎ : 📠 (Obligatoire) :

Email :

N° du RCS ou N° SIREN obligatoire :

N° d'immatriculation du véhicule (obligatoire) :

Jours souhaités (case à cocher obligatoirement):

☐ Jeudi 31 août 2023 à Narbonne Plage (Front de Mer) de 10h à 17h.

☐ Vendredi 1 septembre 2023 à Narbonne (Cours Mirabeau) de 10h à 17h.

Description précise des marchandises vendues :

.....
.....
.....
.....

Dimension de l'emplacement (à remplir obligatoirement) :

☐ **Façade** :

☐ **Profondeur** :

Pièces à fournir (obligatoirement) :

1. Extrait du Registre de Commerce ou des métiers daté de moins de 3 mois à la date de la manifestation
2. Copie de l'assurance à responsabilité civile et professionnelle
3. Ou un récépissé de déclaration d'activité remis par le centre de formalités des entreprises aux personnes physiques bénéficiant de la dispense d'immatriculation par l'article L.123-1-1 du Code de commerce
4. Une déclaration d'activité d'auto entrepreneur
5. Photos du stand dans son ensemble et des produits commercialisés

Je m'engage :

- ☞ à respecter les dimensions et les activités qui me sont autorisées,
- ☞ à respecter le marquage au sol (marquage et délimitation au sol). Les stands, les pieds ainsi que les parasols déployés, etc, ne doivent en aucun cas dépasser l'aplomb du marquage au sol,
- ☞ à respecter la propreté du site et à laisser son emplacement propre en fin de manifestation,
- ☞ à ne rien fixer ou accrocher sur les boutiques, les poteaux ou autres supports,
- ☞ à respecter le cheminement piéton qui devra être entièrement libre de tout dispositif commercial, de façon à permettre à tout moment la circulation des clients et personnes à mobilité réduite,
- ☞ à disposer les stands de façon à laisser libre les accès aux boutiques et aux portes d'immeubles,
- ☞ à maintenir en permanence et laisser libre de tout obstacle l'accès des secours,
- ☞ à me conformer strictement aux prescriptions du domaine public en l'occurrence le Règlement Intérieur des marchés,
- ☞ à utiliser uniquement des sacs papier ou réutilisables,
- ☞ à acquitter la redevance correspondant à cette occupation, payable d'avance,

L'autorisation d'occupation du domaine public reste révocable et précaire. La Ville se réserve la possibilité de refuser votre inscription pour les prochaines éditions de la Braderie.

A retourner avant le 16 juin 2023 (cachet de la poste faisant foi)

TOUTE DEMANDE INCOMPLETE NE SERA PAS TRAITEE

Attention cette fiche n'est pas une réservation et ne donne droit à aucun emplacement

Occuper un emplacement à la braderie, c'est accepter le présent règlement avec toutes ses conditions et conséquences et s'engager à le respecter

A..... Le.....

Signature obligatoire précédée de la mention « lu et approuvé »

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par la Direction des régies et animations commerciales de la ville de Narbonne.

Elle concerne vos documents administratifs personnels (KBIS, assurance, ...). Ces documents peuvent être transmis aux différents services de l'Etat sur simple demande de leur part. La base légale du traitement est le consentement.

Les données seront communiquées aux seuls destinataires désignés et seront conservées pour une durée de 5 ans à compter de la date indiquée sur ce document. Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement, retirer à tout moment votre consentement à leur traitement ou exercer votre droit à leur portabilité.

Consultez le site cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits.

Pour exercer ces droits ou pour tout questionnement vous pouvez contacter le délégué à la protection des données : DPO@mairie-narbonne.fr. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.